

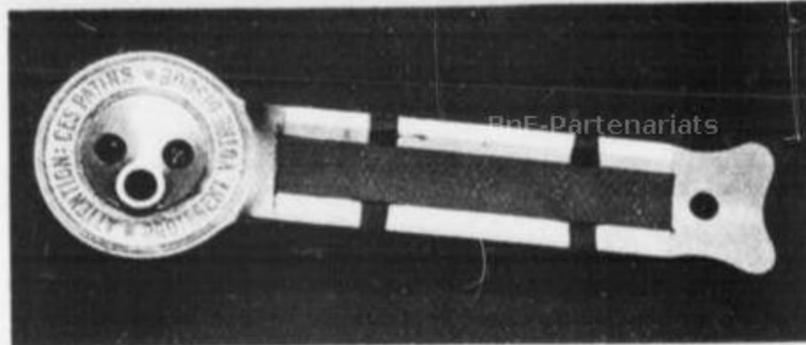
# une TRANCHE de DISQUE RÉPÉTÉE A VOLONTÉ

Il a été maintes fois signalé dans les revues spéciales et, notamment, dans les publications éditées sous les auspices du Comité français pour les Applications du Phonographe à l'Enseignement, qu'un très grand progrès serait accompli le jour où serait réalisé un appareil simple et pratique permettant de faire répéter à volonté n'importe quel passage d'un enregistrement.

Si l'on se borne à considérer l'enseignement des langues étrangères, il est indiscutable que l'emploi du phonographe a apporté un moyen nouveau d'un intérêt capital, car le disque, c'est un livre qui parle ; et on peut lire à ce sujet dans les éditions phonomatiques, sous la signature autorisée de M. Ravizé, agrégé de l'Université et secrétaire général de l'Association des Professeurs de langues vivantes :

« Les indications que donne l'écriture sur la prononciation sont rudimentaires, quand elles n'induisent pas directement en erreur ; sur l'intonation, la mélodie de la phrase, elle ne dit rien ; or, c'est là que réside toute l'expression des sentiments, affirmation ou interrogation, indignation, surprise, joie ou tristesse, tout l'infini de la vie affective. La valeur esthétique, enfin, le rythme, le chant d'une poésie, la valeur d'art que donne une voix expressive, ne peuvent se révéler par l'écriture. La lecture directe par le professeur peut donner cette impression de totalité s'il est suffisamment maître de la langue, mais le disque étranger la donnera mieux encore : et surtout le disque peut répéter. »

Et c'est bien aussi l'avis de M. Garnier, inspecteur général de l'Instruction publique, qui a écrit à ce sujet :



Ci-dessus, le répéteur Mnémosyne utilisé sur un phonographe ordinaire. (1) Réglette portant des rainures en pattes d'oie et un index (3). (2) Bouton commandant l'excentrique et portant une graduation de repérage. (4) Le trait en pointillé indique la position de la réglette pendant les auditions. A gauche, vue du dessous de la réglette montrant l'excentrique et les patins de protection.

« Fermer nos écoles à ces moyens mécaniques d'aujourd'hui, dont l'accoutumance ne doit pas nous cacher le prodige, aurait été plus qu'une erreur scientifique : une bévue psychologique. Les leçons de diction du maître se voient décuplées par les redites inlassées de l'appareil, tant en classe qu'à la maison. »

Or, l'Académie des sciences, il y a quelques semaines à peine, a reçu communication d'une invention qui réalise précisément le vœu de tous. Il s'agit du répéteur Mnémosyne (1) dont voici les caractéristiques essentielles :

1° Le répéteur peut s'adapter instantanément sur n'importe quelle machine parlante utilisant des disques (phonographe ou pick-up) et être employé avec n'importe quel enregistrement ;

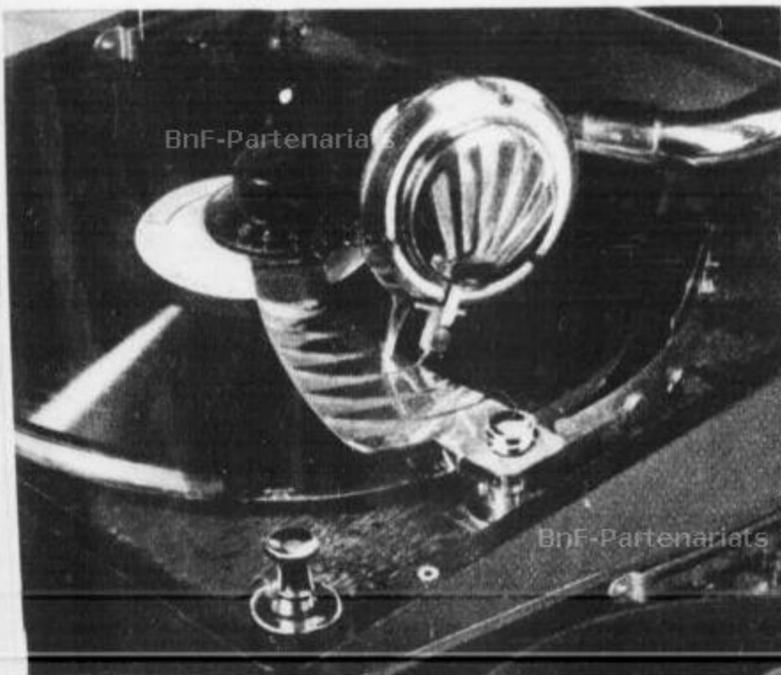
2° L'appareil peut être réglé de façon telle que la reprise de l'audition s'effectue

(1) Dans la Mythologie, Mnémosyne, fille d'Uranus et mère des Muses, est la déesse de la Mémoire.

M. Routin, inventeur de ce nouveau dispositif, avait précédemment réalisé un phonographe répéteur automatique qui, à la Foire de Paris de 1936, obtint le Grand Prix du Président de la République. Les contributions apportées par M. J.-L. Routin à la solution du problème des applications du phonographe à l'enseignement ont fait l'objet de deux communications à l'Académie des sciences, qui ont été présentées par M. Lecornu, les 11 mai 1936 et 17 janvier 1938.

(N. D. L. R.)

Ci-dessous, la combinaison d'un répéteur Mnémosyne avec un phonographe. On a simplement adjoint à celui-ci deux butées commandées par des boutons-poussoirs ; l'abaissement de l'un d'eux assure le commencement de l'audition (photo de gauche) en un point déterminé de l'enregistrement ; en agissant sur l'autre, on obtient la remise au silence.



BnF-Partenariats

BnF-Partenariats

au début de l'un quelconque des paragraphes de l'enregistrement en étude, chaque position peut être repérée très exactement sur un cadran gradué.

Il devient donc possible de simplifier considérablement les exercices ultérieurs en reportant sur le texte qui reproduit l'enregistrement les repérages relevés sur le dispositif ;

3° La durée du silence séparant deux auditions successives étant réglable à volonté, on peut toujours prendre le temps nécessaire pour la déclamation qui doit suivre chaque audition ;

4° La suspension de l'audition exigeant une intervention manuelle, l'étudiant qui travaille seul se trouve dans l'obligation d'écouter avec attention ; ce qui a pour conséquence de porter au maximum le rendement de son travail.

L'appareil, — comme le montrent les deux photographies du haut de cette page, — se compose essentiellement d'une réglette qui se monte sur l'axe du tourne-disque, et comporte six rainures transversales. Pour une orientation déterminée de la réglette, on peut déplacer cette dernière dans le sens de sa longueur, en faisant tourner un bouton moleté et gradué. Le repérage du début de chaque phrase du disque comporte deux indications : une lettre (qui correspond à l'une des six rainures A, B, C, D, E, F.) et un chiffre (celui du bouton gradué).

Au début de chaque exercice, l'aiguille du phonographe doit être placée dans la rainure indiquée par un repérage préalable, tandis que la réglette, saisie entre le pouce et l'index, est maintenue immobile et légèrement soulevée, de façon à ne pas freiner la rotation du disque. Pour obtenir l'audition, l'aiguille étant environ à un millimètre du bord, on laisse la réglette reposer sur le disque et on l'abandonne aussitôt. L'aiguille prend contact avec le disque, la réglette est entraînée dans la rotation et on l'arrête avant qu'elle n'ait accompli un tour complet. Pour suspendre l'audition, il suffit de replacer la réglette à son point de départ.

Tout a été prévu pour que la surface du disque ne soit pas détériorée et que l'aiguille ne puisse pas rayer la réglette. Il est même possible d'adjoindre un pare-choc, qui permet d'assurer la reprise de contact entre l'aiguille et le disque avec plus de douceur que n'en serait capable la main la plus précautionneuse.

Georges GENET.

( Voir suite page 519.)